

Relevé de conclusions du Conseil de laboratoire (visioconférence)

en date du lundi 4 mai 2020

Membres présents :

Membres de droit avec voix délibérative (7 voix)

Stéphane Lambrecht, Irène Cagneau, Vanessa Barbé, Jérôme Maati, Fabrice Guizard, Nicolas Leblond, Ludovic Nys

Membres de droit sans voix délibérative

Thomas Pfirsch, Jordan Vazquez, Nicolas Balutet

Membres élus (14 voix)

Frédéric Attal, Saïda El Boudouhi, Ludovic Laloux, Edwige Camp, Florent Masson, Stéphane Michel, Anne Fournier, Isabelle Alphonse-Tilloy, Nicolas Rouget, Matthieu Caron, Anaïs Rebuccini, Pierre-Alexis Delhaye, Chiara Mineo, Luc Renaud, Giovanni Chiaradia (représentant suppléant des doctorants, sans voix délibérative)

Membres nommés (3 voix)

Gulsun Altintas, Marion Ho-Dac, Isabelle Kustosoz

Membre sans voix délibérative

Maryvonne Boudy

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte rendu du conseil de laboratoire du 30 janvier 2020**
- 2) Point sur le budget du laboratoire au 28/04/2020**
- 3) Projets de recherche du laboratoire 2020**
- 4) L'organisation de manifestations au sein du laboratoire**
- 5) Retour sur le projet de création d'une école doctorale UPHF**
- 6) Point sur les études doctorales**
- 7) Présentation des cinq ateliers de recherche en master Histoire (ateliers communs aux deux parcours ISH et HVCI)**
- 8) Questions diverses**

Stéphane Lambrecht, Directeur du laboratoire, ouvre la séance à 14 h 00 après avoir remercié l'ensemble des conseillers pour leur participation au premier Conseil de laboratoire depuis les élections des membres de la direction, des membres élus du Conseil de laboratoire et des responsables des axes de recherche en date du 19 février 2020.

1) Approbation du compte rendu du Conseil de laboratoire du 30 janvier 2020

Les différents points du compte rendu du Conseil de laboratoire en date du 30 janvier 2020 sont parcourus et adoptés à la majorité des voix.

Résultat du vote : 22 voix pour, 2 abstentions

2) Point sur le budget du laboratoire au 28/04/2020

- [Dotation de fonctionnement](#) : 79 000 €, dépenses engagées au 28/04/2020 : 3 580,58 €
- [Dotation d'investissement](#) : 20 000 €, dépenses engagées au 28/04/2020 : 0 €
- Versement attendu sur le compte du laboratoire du reliquat de la chaire Jean Monnet de Stéphane de la Rosa 2013/2016 (EOTP 13-RA-08-404) : 5 274,35 €
- [Dotation de fonctionnement + Reliquat chaire Jean Monnet](#) : 84 274,35 €

S. Lambrecht indique que les souhaits de dépenses de fonctionnement s'élevaient en décembre 2019 à 149 491 euros et, après ajustement effectué en raison de la crise sanitaire, ils s'élèvent au 28/04/2020 à 96 009 euros (manifestations annulées ou reportées en 2021).

Il précise que le dépassement des dépenses prévisionnelles de fonctionnement était de 68 000 euros en décembre 2019 et qu'il est de 12 735 euros au 28 avril 2020 portant l'ampleur de l'ajustement à 53 482 euros.

S. Lambrecht ajoute qu'il ne comprend pas pourquoi le reliquat de la Chaire Jean Monnet de Stéphane de la Rosa n'a toujours pas été versé au laboratoire alors que le VP Recherche (Eric Markiewicz) avait donné son accord en décembre 2019.

Ludovic Nys demande ce qui a résulté de la discussion avec la Présidence de l'UPHF quant à la sous dotation des chercheurs du laboratoire venant du Calhiste.

S. Lambrecht répond que la dotation par enseignant-chercheur n'a pas été baissée mais que le VP Recherche a considéré que les non-produisants ne devaient pas être comptés.

S. Lambrecht précise qu'il a émis deux propositions au VP Recherche afin que la dotation de fonctionnement du laboratoire soit augmentée. Il a sollicité un transfert du budget investissement vers le budget fonctionnement ou le renoncement au recrutement de six mois de post-doctorant. Ces deux propositions n'ont pu aboutir parce que les lignes budgétaires sont différentes et, en ce qui concerne les recrutements de post-doctorants, le budget est celui de l'établissement, pas du laboratoire, les transferts de fonds ne peuvent donc pas être envisagés.

S. Lambrecht ajoute qu'il a demandé au VP Recherche de réévaluer à la hausse la dotation par enseignant-chercheur (1 250 € par EC) pour l'année civile 2021 et que le VP Recherche a répondu que des overhead pourront être versés au laboratoire. En fait, une partie du pourcentage des projets ANR et autres projets d'envergure auxquels participent les chercheurs du laboratoire pourra être reversée au laboratoire et dépensée l'année suivante.

S. Lambrecht demande ensuite à chacun de faire part à Maryvonne Boudy, Responsable administrative et financière du laboratoire, des annulations et/ou reports de manifestations qui devaient être organisées ou auxquelles ils devaient participer afin de mettre à jour le budget prévisionnel et de calculer au plus juste l'écart entre le budget initial et les souhaits de dépenses.

S. Lambrecht rappelle que le VP Recherche avait indiqué lors de l'assemblée générale du 30 janvier 2020 que le laboratoire pourrait bénéficier de fonds supplémentaires si des actions de recherche incitatives (ARI) étaient menées. Il précise que ces ARI sont des actions transversales aux axes de recherche, des projets qui associent différents enseignants-chercheurs indépendamment des axes, ce, sur une période d'un an pour un montant de 15 000,00 euros maximum.

Les thématiques phares en sciences humaines et sociales sont ensuite évoquées. S. Lambrecht indique qu'il a demandé au VP Recherche pourquoi il n'y en avait pas à l'UPHF. Le VP Recherche a répondu que les thématiques font référence aux thématiques de la Région et qu'il n'est pas possible de s'en éloigner.

S. Lambrecht fait part qu'il n'est pas d'accord avec cet argumentaire, qu'il faudrait faire un brainstorming sur quatre ou cinq ans sur des thématiques phares et, aussi, qu'il aimerait qu'un groupe de travail soit mis en place pour en discuter, groupe auquel pourrait être associé le VP Recherche.

Ludovic Nys demande si, lorsqu'un projet est soumis par un chercheur, un regard est porté sur ce qu'il a fait l'année précédente.

S. Lambrecht répond que c'est délicat parce que certains chercheurs changent de thématique d'une année à l'autre mais qu'il faut tout de même qu'un regard soit porté sur les résultats des projets déjà présentés.

Après discussion, S. Lambrecht propose de réfléchir à tout cela avant la prochaine réunion du Conseil de laboratoire et indique que le budget prévisionnel pour l'année civile 2021 sera élaboré en tenant compte des activités qui n'ont pas pu avoir lieu en 2020 en raison de la situation sanitaire, du nombre de chercheurs (budget par tête) et d'un ordre de priorité des souhaits de dépenses. Il propose également qu'un projet interdisciplinaire dans le cadre des ARI soit mis en place sans tarder afin de solliciter des ressources complémentaires lors du dialogue de gestion du mois de septembre 2020.

3) Projets de recherche du laboratoire 2020

3-1 Les projets de recherche du laboratoire en cours d'exécution

Etat d'avancement du projet	Intitulé du projet	Coordinateurs Contributeurs	Montant de la subvention	Axe(s) de recherche
en cours d'exécution	Projet Mobilité Durable et Inclusive (MDI) dans l'Objectif Stratégique Transversal 1 (OST1) d'ELSAT 2020, Contrat de Plan Etat Région (CPER),	S. Lambrecht	199 000 €	Territoires
	Projet Incitation à une Mobilité Propre, Impact de l'iMAGE sur la Perception et Usages alternatifs au sein des Collectivités publiques et des Entreprises (IMP ² ULCE)	A. Fournier Post-doctorante : A. Kirakozian	196 223 €	Territoires
	Projet Agriculture et proximité, gouvernance alimentaire et territoires (APROTER), dans le cadre de l'appel à projet Systèmes agricoles et environnement, Conseil régional Hauts-de-France (2017-2020)	A. Fournier N. Rouget G. Schmitt	100 000 €	Territoires
	Projet Fond Christophe Bourseiller et l'Observatoire des Extrémismes et Signes Émergents, dans le cadre de la convention signée avec l'université	F. Attal (post-doctorante P. Picco)	Post-doc	Identités Pouvoirs

S. Lambrecht indique qu'il va devoir attendre la fin du confinement pour recruter un juriste et un économiste pour le CPER en cours du projet MDI.

Frédéric Attal indique, quant à lui, que le fond d'archives Christophe Bourseiller ne coûte rien pour l'instant en dehors de la rémunération de Pauline Picco, post-doctorante, dont l'activité va démarrer le 11 mai 2020. Il ajoute que le recrutement d'un archiviste est prévu.

Nicolas Rouget signale qu'il a prévenu la Direction de la Recherche et de la Valorisation de l'UPHF (DRV) et la Région que le projet APROTER est en stand-by en raison de la crise sanitaire en raison de la saisonnalité avec les agriculteurs et les élus.

Anne Fournier fait part que le projet Imp2ulce est lui aussi en suspens et s'interroge sur l'évolution de ce projet de recherche relatif aux habitudes de déplacements des ménages suite à la crise sanitaire, notamment quant aux changements de comportements, développement du télétravail, achat de voiture...

3-2 Les autres projets de recherche du laboratoire (selon leur état d'avancement)

Etat d'avancement du projet	Intitulé du projet	Coordinateurs Contributeurs	Budget	Axe(s) de recherche
Projet déposé, 2ième étape de sélection attendue	Projet ANR « En dansant : histoire sociale et réglementaire de l'enseignement de la danse en France et en Europe du 18ème au 21ème siècle	Emmanuelle Delattre-Destemberg		Pouvoirs Identités
Projets en cours de montage	Projet Chaire Intelligence spatiale dans le cadre de l'appel à projets Chaires d'excellence, dispositif STARS de la Région Hauts-de-France	Nicolas Rouget Guillaume Schmitt	300 000 €	Territoires
	Projet RITMEA : Recherche et Innovation en Transports et Mobilité Eco-responsables et Autonomes, CPER 2021-2027, axe 6 MUTISE	Stéphane Lambrecht	50 000 €	Territoires
	Projet émergent MESHS sur la thématique « la géohistoire des forêts» Marie Delcourte-Debarre, associée	Marc Galochet		Territoires
Projets déposés, non retenus	Projet "Dynamiques innovantes d'emploi pour le développement du Solesmois" dans le cadre de l'appel à projet POPSU Territoires	Laurent Gardin	30 000 €	Territoires

	Projet ANR NORFACE, "Gouvernance démocratique à l'ère des turbulences (Gouvernance)"	Saïda El Boudouhi		Pouvoirs Organisations
	Projet UNALEX2DATE, "la coopération judiciaire en matière civile", dans le cadre de l'appel à propositions de subventions à l'action 2019 de la Direction Générale de la Justice et des Consommateurs de l'Union Européenne	Marion Ho-Dac	692 256 €	Pouvoirs Organisations
	Projet NUTRIA "Non-conventional sources of water for irrigation - sustainable and smart agriculture" dans le cadre de l'appel à projet de la Joint programme Initiative PRIMA	Chokri Dridi	355 000 €	Territoires

Fabrice Guizard indique qu'un projet manquant en cours de montage avec le service juridique de la DRV : un groupe d'intérêt scientifique (GIS) translab sur les anthroposystèmes - Institut Ecosys-time créé avec l'université d'Artois et l'université de Picardie Jules Verne. Il précise que le GIS est un système assez souple dont l'objectif est d'obtenir un label pour pouvoir ensuite lancer d'autres projets.

S. Lambrecht rappelle que le laboratoire doit être informé de tout montage de projet pour des questions scientifiques et budgétaires.

4) Les manifestations organisées par le laboratoire

Un point est fait sur l'ensemble des manifestations internes et externes organisées par le laboratoire. En raison des circonstances sanitaires liées au Covid 19, certaines d'entre elles sont reportées à une date ultérieure en 2020 ou 2021, voir annulées.

Point sur les manifestations scientifiques EXTERNES CRISS

Date initiale de la manifestation	Invité/Organisateur	Intitulé de la manifestation	Maintenue	Reportée fin 2020	Reportée en 2021	Budget
03/04/2020	Delattre Destemberg Emmanuelle	Journée d'étude 1 "Transmettre en danse"		oct-20		A/R Lille/Paris
15/05/2020	Delattre Destemberg Emmanuelle	Journée d'étude 2 "Transmettre en danse"		déc-20		A/R Lille/Paris
05/06/2020	Delattre Destemberg Emmanuelle	Journée d'étude 3 "Transmettre en danse"		REPORT	A/R Lille/Paris	
du 01/09 au 03/09/2020	Marc Galochet	Colloque "D'arbres et d'eaux : mobilités des forêts et zones humides littorales"		REPORT		
oct-20	Matthieu Caron	Colloque "L'administration présidentielle : un angle mort du droit constitutionnel ?"		ANNULE		
déc-20	Fabrice Guizard	Colloque "Zodémographie historique : pour une histoire de la population animale"	ANNULE			

Point sur les manifestations scientifiques INTERNES CRISS

Date initiale de la manifestation	Invité/Organisateur	Intitulé de la manifestation	Reportée fin 2020	Reportée en 2021	Maintenue	Budget
18/03/2020	Ankinée Kirakozian/Luc Renaud	Séminaire éco STIMULE IMPLUCE	en attente d'une date			RAS
20/03/2020	Yves Junot	Journée d'étude "Montrer le massacre - rapporter, glorifier, dénoncer les crimes de masse par les arts visuels de l'antiquité à nos jours"	09/10/2020			700 €
06/04/2020	Laurent Gardin	Cycle de conférences ESS - Conférence 1 Tiers-lieux et dynamiques territoriales	en attente d'une date			500 € à vérifier
08/04/2020	Ankinée Kirakozian/Fabien Moizeau	Séminaire "Income Sorting Across Space: The Role of Amenities and Commuting Costs" co-écrit avec Carl Gaigné, Hans R.A. Koster et Jacques-François Thisse	en attente d'une date			300 €
16/04/2020	Ludovic Laloux	Demie-journée d'études "Des recherches d'Olivier de Serres aux voyages d'Arthur Young : mutations agricoles aux XVIIe et XVIIIe siècles"	ANNULE mais actes publiés			RAS
27/04/2020	Laurent Gardin	Cycle de conférences ESS - Conférence 2	en attente d'une date			500 € à vérifier
15/05/2020	AnneFournier/Nicolas Rouget	Séminaire Durabilité des systèmes agri-alimentaires et des territoires - "De la durabilité en agricultures : interroger les voies et modèles."	26 et 27/11/2020			Pas de frais
11 et 12/06/2020	Marion Ho Dac	Colloque AFEE 2020 "Connaissez vous la "famille européenne"? Vers un droit commun de la famille dans l'Union européenne"	10 et 11/12/2020			3 500 €
23/10/2020	AnneFournier/Nicolas Rouget	Séminaire Durabilité des systèmes agri-alimentaires et des territoires - "Alimentation et durabilité des systèmes territoriaux : ambitions et objectifs, acteurs et capacités d'action ?"	26 et 27/11/2020			Pas de frais
2 et 3/10/2020	Yves Junot	Colloque international "Quand le peuple élit le roi"			MAINTENU	2 500 €
oct-20	Moktar Ben Barka	Journée d'étude "Donald Trump : vers un second mandat ?"			MAINTENU	à vérifier
05 et 06/11/2020	Thomas Pfirsch et Céline Vaz	Colloque international "Régions et mémoires migratoires. Le Nord de la France au miroir de l'Europe"			MAINTENU	3 500 €
début novembre 2020	Sophie Corioland	Colloque "Le code de la justice pénale des mineurs : enjeux et perspectives"	en attente d'une date			1 500 €
fin novembre 2020	Delattre Destemberg Emmanuelle et Céline Vaz	Journée d'étude "Hors de l'usine et de la mine, le patrimoine socio-culturel de l'industrialisation (XIXème XXème siècles)"		REPORT 2021		RAS
déc-20	Laurent Sigouirt Stéphane Michel et Julien Icard	Colloque sur la loi LOM		Organisation à Lyon date à définir en 2021		Contribution plus faible

5) Retour sur le projet de création d'une école doctorale UPHF

Stéphane Lambrecht présente les différents points évoqués lors de la réunion du 2 avril 2020 sur la création d'une ou de deux Ecole(s) Doctorale(s) à l'UPHF, réunion animée par Marc Duquennoy, chargé de mission ED(s) pour l'UPHF en présence du VP Recherche et de l'ensemble des Directeurs et Directeurs-adjoints des laboratoires de l'établissement.

Le contexte de création de l'ED (des ED) pour l'UPHF

Le contexte régional avec à présent trois sites à part entière : Lille, Amiens et Valenciennes, donne l'opportunité à l'UPHF de créer sa propre ED.

Ensuite, le contexte régional avec en particulier la disparition de la COMue et la restructuration de l'Université de Lille contraint l'UPHF à créer sa propre ED. En effet, la création des « *graduate schools* » et des « *programmes gradués* » basée sur des appels à projets fléchés pour les I-Site, ne permet plus à l'UPHF de partager les ED avec ULille.

Le calendrier

L'UPHF est accrédité avec ULille seulement pour les années universitaires 2019-2020 et 2020-2021. L'UPHF doit donc obtenir sa propre accréditation pour septembre 2021 et ainsi envoyer un premier dossier d'intention de création au Ministère pour le mois de juin 2020.

Le cadre de la création du point de vue des formations

Le souhait de l'UPHF est de poursuivre sa collaboration dans le cadre des formations proposées dans le « collège doctoral » géré désormais par ULille et en particulier pour les formations professionnalisantes.

D'autre part, l'UPHF souhaite renforcer la possibilité à ses doctorants d'accéder à des enseignements proposés en Master ou en cycle ingénieur. Ceci sera en particulier rendu possible avec la création d'un catalogue de formations au sein de l'UPHF.

Rappel des objectifs de l'ED

L'arrêté du 25 mai 2016 fixe le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat :

- Les écoles doctorales organisent la formation des docteurs et les préparent à leur insertion professionnelle.
- Les écoles doctorales apportent aux doctorants une culture pluridisciplinaire dans le cadre d'un projet scientifique cohérent.

- Les écoles doctorales concourent à la mise en cohérence et à la visibilité internationale de l'offre de formation doctorale des établissements ainsi qu'à la structuration des sites.

Par ailleurs :

- L'ED n'a pas pour objectif de s'immiscer dans les choix scientifiques définis par l'Université, par les Laboratoires et par les Directeurs de thèse.
- L'ED n'a pas pour objectif d'attribuer les financements de thèses. Contrairement à d'autres établissements (Lille en particulier), à l'UPHF, les ED ne font pas de classement concernant les financements des thèses. Cet aspect est géré par le VP Recherche et le Conseil de la Recherche.

Photographie des ED actuelles

Les ED lilloises sont 6 et l'UPHF participe à cinq d'entre elles : SPI (Sciences Pour l'Ingénieur), SMRE (Sciences de la Matière, du Rayonnement et de l'Environnement), SJPG (Sciences Juridiques, Politiques et de Gestion), SHS (Sciences de l'Homme et de la Société), SESAM (Sciences Economiques, Sociales, de l'Aménagement et du Management).

Environ 2 500 Doctorants sont inscrits dans ces six ED avec bien sûr les doctorants de l'UPHF, l'ULCO et l'Université d'Artois.

La répartition actuelle des doctorants est la suivante :

- 750 pour l'ED SPI (Sciences Pour l'Ingénieur)
- 375 pour l'ED SMRE (Sciences de la Matière, du Rayonnement et de l'Environnement)
- 250 pour l'ED SJPG (Sciences Juridiques, Politiques et de Gestion)
- 500 pour l'ED SHS (Sciences de l'Homme et de la Société)
- 250 pour l'ED SESAM (Sciences Economiques, Sociales, de l'Aménagement et du Management)
- 375 pour l'ED BS (Biologie et Santé)

Bilan des doctorants inscrits à l'UPHF

Ce bilan a été en partie réalisé à partir de l'enquête *SIREDO* 2019.

203 doctorants étaient inscrits en 2018-2019 (répartis sur 5 ED et sur 7 laboratoires)

- 106 pour l'ED SPI (Sciences Pour l'Ingénieur)
- 14 pour l'ED SMRE (Sciences de la Matière, du Rayonnement et de l'Environnement)

- 12 pour l'ED SJPG (Sciences Juridiques, Politiques et de Gestion)
- 67 pour l'ED SHS (Sciences de l'Homme et de la Société)
- 4 pour l'ED SESAM (Sciences Economiques, Sociales, de l'Aménagement et du Management)

✓ Nombre de doctorants : 203 (2019) dont $\begin{cases} 120 \text{ (~60\%)} \text{ en "Sciences \& Techniques" } \\ 83 \text{ (~40\%)} \text{ en " Sociétés et Humanités " } \end{cases}$

S&T	%	120 doctorants
LAMIH	34	69
IEMN-DOAE	16	33
LMCPA	7	14
LAMAV	2	4

S&H	%	83 doctotants
CALHISTE	25	50
DeVisU	9	19
IDP	7	14

S&H	%	83 doctotants
DeScripto	16	33
DeVisU	9	19
CRISS	15	31

	PR	MCF HDR
LAMIH	48	9
IEMN-DOAE	19	4
LMCPA	4	1
LAMAV	8	0
LMI	2	3
CRISS	19	7
DeScripto	8	0
DeVisU	4	5
Total	112	29

Total HDR	Doct/HDR
141	1,4

Proposition d'un modèle avec 1 ED ou 2 ED

Il a été proposé de créer une seule Ecole Doctorale Polytechnique Hauts de France (ED PHF), ED pluridisciplinaire, avec 2 pôles : 1 pôle " Sciences & Techniques " + 1 pôle " Sociétés et Humanités "

Les principales raisons pour la création d'une seule ED sont :

- Nombre de doctorants : ~ 200 (250 à 800/ED à ULille)
- Nombre de PR & MCF HDR : ~ 140
- Modèle polytechnique de l'UPHF à promouvoir
- Simplicité de fonctionnement

Stéphane Lambrecht a formulé oralement une proposition alternative, celle consistant à créer deux écoles doctorales : une ED Science & Technologie et une ED Sociétés & Humanités. Les principales raisons qu'il a avancées sont :

- les effectifs de doctorants et de PR et MCF HDR par ED doivent s'apprécier en termes relatifs
- le projet de l'UPHF s'appuie sur deux pôles, il devrait en être de même pour les écoles doctorales
- les collègues du laboratoire CRISS (près de 90 EC) ont mené la fusion de l'IDP et d'une partie du CALHISTE et souhaitent à présent disposer, au sein de

l'UPHF, d'une autonomie pour les études doctorales afin de parachever ce processus de rapprochement de leurs disciplines

L'ensemble des autres directeurs n'étant pas favorables à la création de deux ED, cette proposition n'est pas retenue.

La proposition d'un modèle avec une seule ED est donc validée.

Proposition d'organigramme structurel de l'ED UPHF

Il a été proposé que l'ED soit organisée de la façon suivante :

- Direction : Directeur + Directeur Adjoint
- Conseil : Bureau + Représentants doctorants + Extérieurs
- Bureau : D + DA + Directeurs de Domaine des Etudes Doctorales (DDED) + DDED adjoint ? + Représentants autres établissements (UCL) ?
- Pôle Actions Internationales : à développer afin d'augmenter le nb de doctorants (objectif stratégique de l'UPHF 3% → 5%)
- Pôle administratif : Ce pôle actuellement géré par une personne qui devra être renforcé demain.

L'ensemble des directeurs ont été favorables à cette organisation pour l'ED.

Stéphane Lambrecht souligne qu'il a été le seul directeur de laboratoire à avoir défendu la création de deux ED distinctes.

Après discussion, il est décidé de demander qu'un directeur adjoint de l'ED de l'UPHF ainsi que des représentants de chaque discipline au sein de l'ED soient choisis parmi les membres du laboratoire.

6) Point sur les études doctorales

Anaïs Rebuccini, Gestionnaire administrative du laboratoire, évoque les différents points liés aux études doctorales au sein du laboratoire.

6-1 Inscriptions administratives en attente

Olivier François – 1^{ère} année – Directeur de thèse : Frédéric Attal (pas inscrit dans ADUM, ni à l'UPHF)

Marco Tarallo – 1^{ère} année - Directeur de thèse : Frédéric Attal

Arnaud Benedetti – 1^{ère} année - Directeur de thèse : Ludovic Laloux

Michele Pieroni - 1^{ère} année - Directeur de thèse : Frédéric Attal

Jérôme Carlier – 9^{ème} année – Directeur de thèse : Jean-Charles Herbin

6-2 **Dossiers en attente dans ADUM**

Uniquement le dossier **d’Omar Abuijnoub** – bloqué sur ADUM car sa demande est hors délai – pas de possibilité d’inscription sauf si cotutelle ou CIFRE –
Directrice de thèse : Vanessa Barbé

6-3 **Soutenances de thèse prévues en 2020**

Un délai de 8 semaines est à respecter pour le dépôt des demandes auprès de la Présidence.

Laetitia Deudon – Directrice de thèse : Corinne Beck

Stéphanie Pirez-Huart – Directrice de thèse : Corinne Beck

Frédéric Allemand – Directeur de thèse : Stéphane de La Rosa

Simon Hugodot-Theilliez – Directeur de thèse : Stéphane de La Rosa

Jérôme Carlier – Directeur de thèse : Jean-Charles Herbin

6-4 **Calendrier des Réunions du Comité des thèses pour l’inscription des doctorants de 1^{ère} année dans les trois écoles doctorales SESAM, SHS et SJPG**

Première vague de candidatures :

Candidatures reçues au plus tard le mercredi 6 mai 2020

Réunion du Comité des thèses le lundi 11 mai 2020 entre 14 h 00 et 17 h 00

Deuxième vague de candidatures :

Candidatures reçues au plus tard le mardi 2 juin 2020

Réunion du Comité des thèses le lundi 08 et/ou le mardi 09 juin 2020 entre 14 h 00 et 17 h 00

Troisième vague de candidatures :

Candidatures reçues au plus tard le lundi 08 juin 2020

Réunion du Comité des thèses le lundi 15 juin 2020 entre 14 h 00 et 17 h 00

Quatrième vague de candidatures :

Candidatures reçues au plus tard le mercredi 1^{er} juillet 2020

Réunion du Comité des thèses le lundi 06 et/ou le mardi 07 juin 2020 entre 14 h 00 et 17 h 00

Cinquième et dernière vague de candidatures :

Programmation en septembre 2020 pour les écoles doctorales SESAM et SHS

6-5 Rappel sur les démarches de candidature en thèse

1) Examen de la demande par un directeur de thèse potentiel

Les pièces suivantes sont nécessaires :

- un curriculum vitae,
- une lettre de motivation,
- une copie des relevés de notes de Master 2 et note de mémoire,
- une copie du diplôme si celui-ci a été délivré à la date du dépôt de la candidature.
- le projet de recherche : cinq pages minimum incluant l'état de l'art dans la spécialité (revue de la littérature), problématique et positionnement par rapport à la littérature, méthodologie, plan et références bibliographiques (en trois ou quatre pages pour l'ED SHS).

2) Consultation du Comité des thèses et Habilitations à diriger des recherches (HDR) du laboratoire

Le Comité des thèses et des HDR du laboratoire, composé des enseignants-chercheurs du Conseil de laboratoire habilités à diriger des recherches de toutes les disciplines (PR et MCF HDR) ainsi que le directeur de thèse, si celui-ci n'est pas déjà membre du comité, émettent un avis sur le projet du candidat.

3) Examen de la demande par le directeur du laboratoire

L'avis du comité des thèses et des HDR est pris en compte par le directeur du laboratoire pour rédiger son avis à la suite de celui du directeur de thèse.

4) Création du profil ADUM

5) Examen de la candidature par l'Ecole doctorale

- ED SESAM, réception des candidatures **entre le 1er septembre et le 15 décembre 2020** en l'absence de financement, au fil de l'eau si financement
- ED SHS, réception des candidatures **pour le 15 octobre 2020**
- ED SJPG, réception des candidatures **du 29 juin au 1er octobre 2020**

Deux exceptions au calendrier sont possibles en cas de financement (cotutelle de thèse et convention CIFRE)

6) Inscription administrative

Procédure d'inscription publiée sur le site du laboratoire
<https://www.uphf.fr/IDP/preparer-une-these-au-criss>

- 1) Les rapports des CSI doivent être transmis au secrétariat du laboratoire pour signature du directeur **avant le 16 juin 2020**.
- 2) Ces rapports signés par toutes les parties seront ensuite transmis aux écoles doctorales. En parallèle, le laboratoire devra valider la démarche pour **chaque doctorant** sur ADUM **au plus tard le 25 juin 2020**.

En conséquence, les Comités de suivi individuels doivent être clos pour le 29 mai 2020.

6-6 Organisation des Comités de suivi individuels (CSI - ne concerne que les doctorants en SHS)

Une remontée d'informations pour l'organisation des CSI était demandée par le secrétariat du laboratoire pour **le 25 avril 2020**. Voici ce qu'il en ressort :

- Les premières années ont remonté le nom des membres de leur jury. Seul Francis Buil a communiqué une date.
- Les deuxièmes années : Le CSI de Laure Gontier s'est déroulé. Elle est en attente de son rendez-vous avec la direction.
- Les troisièmes et quatrièmes années : **AUCUN RETOUR**
- Les cinquièmes années : Angéline Nison a répondu, Laetitia Deudon n'est pas concernée puisqu'elle soutient en décembre 2020 (dans la mesure du possible) – une date de rendez-vous devra être fixée avec la direction pour les deux doctorantes.
- Au-delà de la cinquième année : Stéphanie Pirez-Huart et Jérôme Carlier - **AUCUN RETOUR** - une date devra être fixée pour le rendez-vous avec la direction pour les deux doctorants.

7) Présentation des cinq ateliers de recherche en master Histoire (ateliers communs aux deux parcours ISH et HVCI)

Ludovic Laloux et Matthieu Caron, responsable et co-responsable de l'axe 4 « Pouvoir : savoirs, acteurs, arbitrages » du laboratoire, proposent de poursuivre une mise en oeuvre des projets respectifs et de viser, autant que possible, l'organisation d'un travail collectif.

À cet égard, ils suggèrent une réflexion sur les trois perspectives suivantes :

1. Dans un premier temps, nous vous proposons que vous indiquiez les pistes de recherche scientifique, ou dossiers plus avancés, que vous auriez à propos de l'axe 4 et qui seraient susceptibles de recueillir un écho fédérateur auprès d'autres collègues de notre équipe. En la circonstance, il s'agirait donc plutôt, sur du long terme, de perspectives pour lesquelles des matériaux sont déjà engrangés ou qui demandent de commencer à mener une réflexion avec plusieurs collègues.
2. Par ailleurs, si les journées d'étude et colloques ne peuvent se tenir, hormis d'une manière virtuelle, les publications par voie électronique ou sous forme papier demeurent d'actualité, tant pour des revues que pour des ouvrages. Aussi, d'une manière concrète, si vous avez des projets pour diriger un dossier pour une revue scientifique ou assurer une direction d'ouvrage, vous pouvez effectuer des propositions en ce sens.
3. D'une manière plus spécifique pour les doctorants et jeunes chercheurs, nous pourrions volontiers suggérer des pistes pour des publications. Que les personnes concernées n'hésitent pas à se manifester à ce propos.

Ces trois points peuvent, bien entendu, parfois se rejoindre.

Cinq ateliers de recherche sont proposés :

- Fabrique d'histoire(s), fabrique d'images : l'épreuve du faux
- Entrez dans la danse ! Approches rhizomatiques d'un objet social, artistique et culturel
- Histoire contemporaine et espace public : grandes controverses
- À poils, à plumes et en écailles. L'animal dans tous ses états
- Savoirs, sciences & techniques

S. Lambrecht demande si ces ateliers sont imposés aux Master par l'ISH, qui les propose, le laboratoire ou l'ISH, et indique qu'en termes d'adossement à la

recherche, cela ne se faisait pas à l'IDP, que c'est à l'ISH de débattre sur les thématiques, pas au laboratoire.

N. Rouget propose qu'un appel à séminaires soit lancé pour que les équilibres soient respectés.

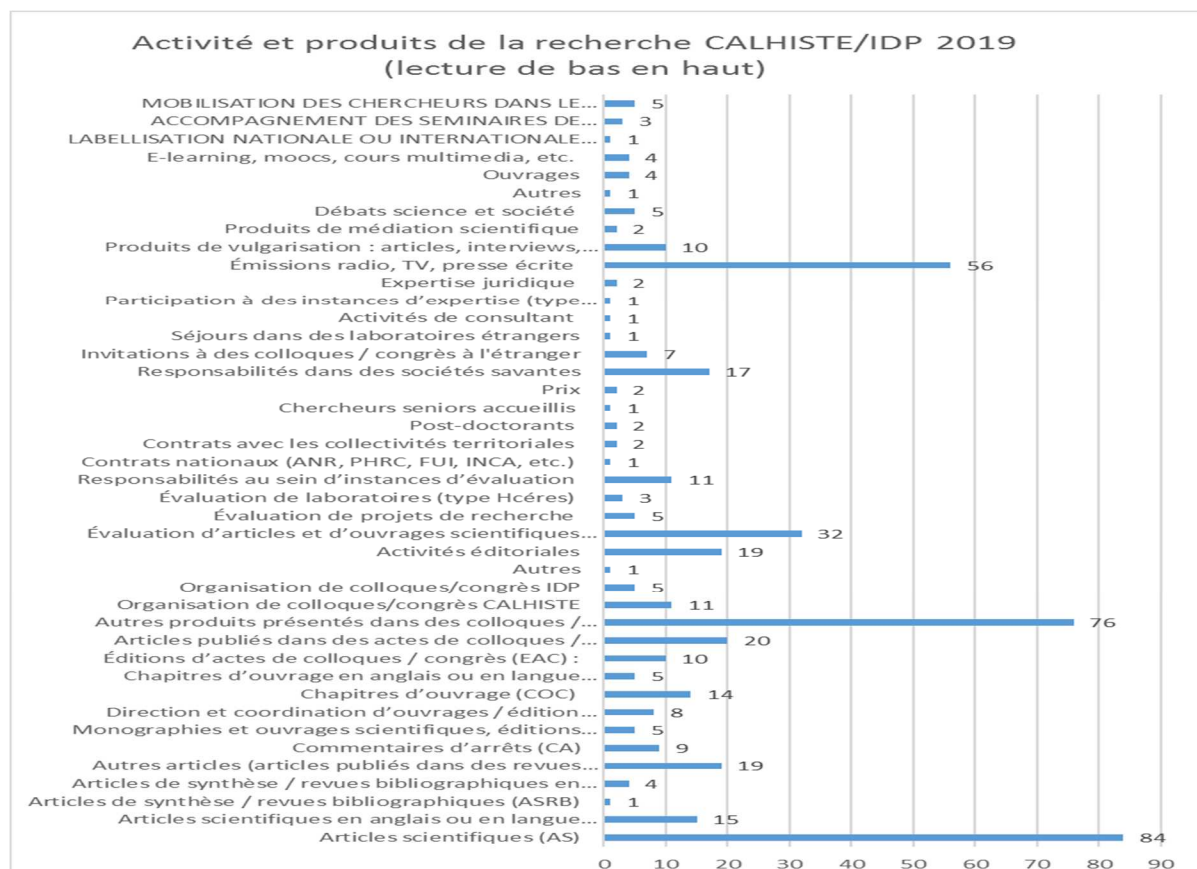
8) Questions diverses

Action de recherche incitative (ARI) - Projet de colloque pluridisciplinaire proposé par Nicolas Leblond (Covid-19)

Nicolas Leblond informe qu'il va lancer un appel à contributions auprès des membres du laboratoire sur le thème « Le droit face au risque sanitaire - Retour d'expérience de l'épidémie de Covid-19 ». Il ajoute que ce projet de colloque pluridisciplinaire est tout à fait dans la lignée de ce que souhaite être l'UPHF.

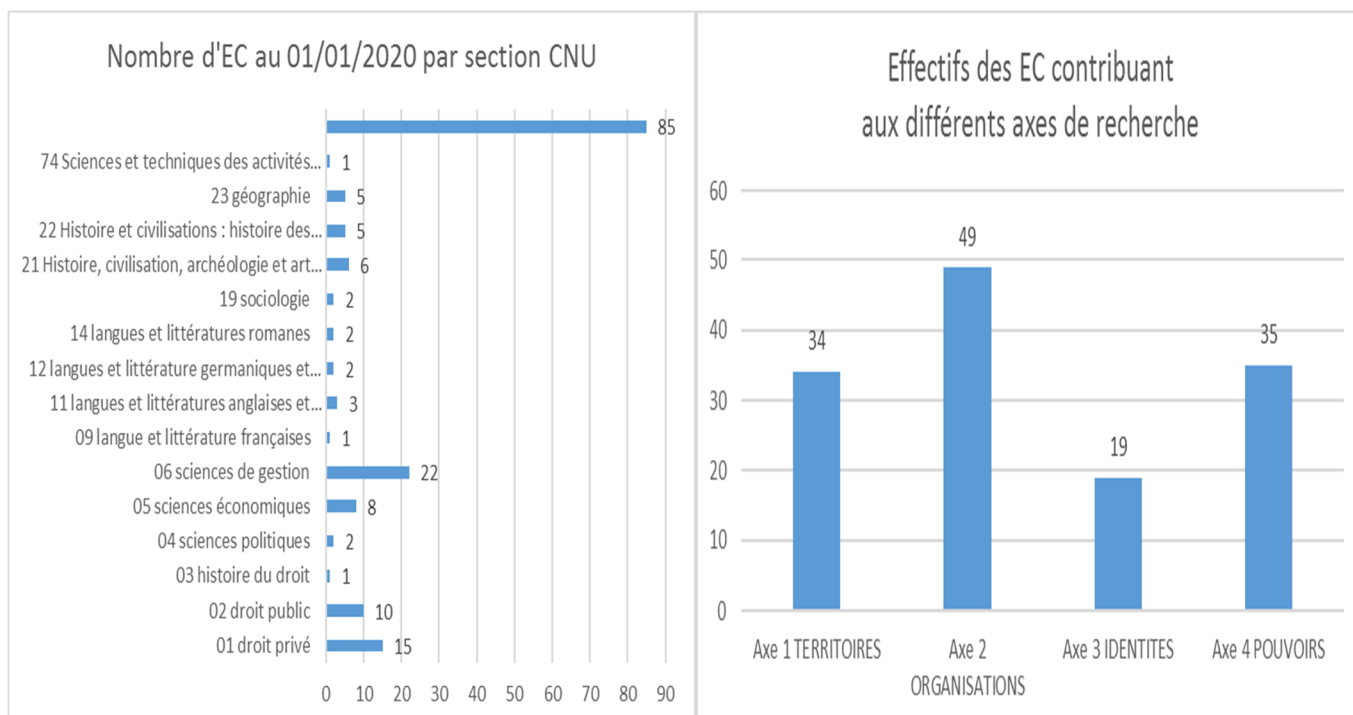
Activité de recherche 2019

M. Boudy indique qu'au 30 avril 2020 66 % des fiches d'activité recherche 2019 lui sont parvenues (56/85). Elle rappelle que les informations collectées sont nécessaires pour produire le bilan annuel de l'activité de recherche du laboratoire, les indicateurs du contrat d'objectifs et de moyens qui lie le laboratoire à l'UPHF et également pour argumenter les demandes de budget prévisionnel auprès de la gouvernance. Elle évoque ensuite l'activité et les produits de la recherche des membres du laboratoire selon la nomenclature proposée par l'HCERES dans le cadre de l'autoévaluation 2013/2018 :



Activité de recherche 2020

M. Boudy informe du nombre de membres statutaires du laboratoire par section CNU et contribuant aux différents axes de recherche :



Candidature de Badr Jelil, docteur en sciences de gestion, en qualité de membre associé

Badr Jelil, doctorant du laboratoire de septembre 2013 à novembre 2019, dont la soutenance de thèse a eu lieu le 14 novembre 2019 sur « La stratégie de développement de l'hypo-groupe familial : la pérennité face au défi de la transmission », a demandé son rattachement au laboratoire en qualité de membre associé.

S. Lambrecht souligne son implication au sein du laboratoire pendant toute la durée de sa thèse.

Après discussion, la candidature de Badr Jelil est accueillie favorablement à l'unanimité.

Délégation CNRS d'un an de Sarah Rey, membre statutaire du laboratoire

Sarah Rey, membre statutaire du laboratoire, Maître de conférences en Histoire contemporaine a obtenu un an de délégation CNRS auprès du laboratoire ANHIMA (UMR 8210) – information du 21/04/2020.

La séance est levée à 18 h 30.